

# **Saint Ilpize**

## **Le Bulletin Municipal**

No 7 : mai 2010

*une page d'information officielle distribuée par la Mairie*

### **Un grand merci !**

Un grand merci à nos habitants qui donnent de leur temps et de leur savoir pour améliorer l'attrait de la commune et de leur village.

Nous vous avons annoncé le retour de notre magnifique harmonium récemment restauré et inscrit à l'inventaire des monuments historiques. Depuis, une estrade solide a été fait pour cet instrument. Un grand merci à M Bourleyre pour ce magnifique cadeau.

Merci aussi aux habitants de Faucon, qui ont nettoyé leur village et repeint le pont. Quel beau sourire pour accueillir les visiteurs à l'arrivée de ce lieu encaissé au fond d'une vallée sombre!

*\*Info villages !*

*Connaissez-vous la fontaine et le lavoir de Faucon ?*



### **Un bel espace autour de la salle polyvalente**

L'espace boueux et irrégulier qui se trouvait devant la salle des fêtes a disparu, transformé en un bel espace de stationnement, où les utilisateurs peuvent se garer facilement par tous les temps. L'entrée et la sortie du parking ont également été aménagées pour faciliter l'accès des voitures, et un espace piétons forme une aire de sécurité autour du bâtiment, avec, derrière la salle, un espace enfant sécurisé et séparé de l'entrée du garage municipal, qui lui a été aménagé à l'intérieur pour mieux correspondre à son usage.

Les derniers travaux compléteront l'ensemble ce printemps : des marches avec balustrade sont prévues pour faire un accès à la salle depuis le parking, et l'auvent existant sera prolongé. Quelques plantations et un talus bien entretenu adouciront l'environnement. Le parking est réservé aux voitures et véhicules de tourisme.

Plus tard, lorsque la terre aura eu le temps de se tasser, l'aire de stationnement sera prolongée sur le terrain déjà aplati à cet effet cet hiver.

### **Le stationnement amélioré autour du château.**

Les travaux sur la VC10, la route communale qui monte au château, marquent la fin de plusieurs aménagements pour améliorer l'accès au château et le stationnement dans ce secteur. Après l'élargissement du tournant à l'intersection de la D22 et la VC10 à l'automne, des aires de stationnement ont été créées cet hiver en bordure de route à gauche dans la montée et à droite dans la descente vers la route de Chazieux, ce qui permettra à de nombreuses voitures de se stationner en toute sécurité sans gêner la circulation. Le tournant à l'intersection de la VC10 et la route de Chazieux a également été élargi pour permettre une meilleure vision et faciliter les manœuvres à cet endroit particulièrement difficile. En plus le sol a été nivelé à l'emplacement des poubelles vers le cimetière.

Les travaux de réfection de la surface de la route, qui sont terminés depuis peu, concernent toute la montée et une partie de la descente de la VC10.

Pour compléter l'ensemble de ce secteur, il est envisagé d'aménager la Place du Plain, ou Parvis de l'église.

### **Entretien et remise en état des chemins.**

A Tapon il a été procédé à un curage et une création de fossés avec évacuation chemin du lagunage de Tapon pour éviter l'inondation de ce bassin d'assainissement.

Des travaux de remise en état de chemins communaux ont été réalisés aux alentours de Cissac pour donner accès aux propriétés ainsi qu'entre les lieux dit La Barte et Le Bois de Cussac.

Aux environs de Faucon, plusieurs coupes d'eau ont été installées sur les chemins.

## Le goûter du CCAS

Au mois de janvier, le CCAS a organisé un goûter de Nouvel An pour les habitants de la commune. Plus d'une soixantaine de personnes de tous âges ont participé à cet après-midi fort convivial où chacun a pu retrouver avec

### Des travaux prévus à Seniquette

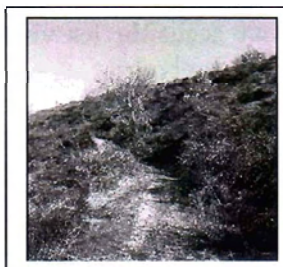
Il est prévu de commencer les travaux de la VC5 et la traversée du village de Seniquette à la fin du mois de mai.

## A la sortie de l'hiver

Malgré la neige, le froid et le vent, l'hiver s'est bien passé dans la commune. Il a fallu avoir recours au chasse-neige plusieurs fois, ce qui a permis d'ouvrir les routes enneigées. Nous avons demandé à l'entreprise de déneigement de donner priorité aux moins favorisés par la configuration naturelle, comme c'est le cas du Bancillon, de Channat, et de Seniquette ( ce qui ne veut pas dire que les autres sont oubliés ! ) . Nous ne pouvons que regretter que les moyens financiers d'une commune rurale comme la nôtre limiteront toujours l'étendue de l'action dans ce domaine et dont le coût (40€ l'heure HT) reste toujours élevé.

### Un chemin communal remis en état

Le circuit de petite randonnée « aux portes du château » sera sans doute labellisé Respirando.



## Danger !

L'accès du château de Saint Ilpize est interdit provisoirement pour des raisons de sécurité, de nombreuses pierres étant tombées sur la rampe d'accès du château. Nous espérons faire des réparations nécessaires avant l'été.

Le passage sur le Pont de Cacharat est également provisoirement interdit pour des raisons de sécurité, la structure du pont n'étant pas stable.

## Une petite aire de stationnement à Chantel

Un espace communal sous le pont de Chantel, qui n'était que terrain vague, a été aplati après busage du ruisseau afin de créer une petite aire de stationnement pour les habitants. Une solution simple et efficace au problème de stationnement dans ce village très à l'étroit sur la route départemental.

## Une commune propre

Nous rappelons que le dépôt d'objets ou d'éléments non-autorisés, comme les bidons plastiques, présente des risques de pollution grave. De tels objets doivent être déposés à la déchetterie (Brioude). C'est gratuit pour les particuliers !

De même, il est interdit de déposer des débris sauf pour certains gravats dans des endroits précis (demander où à la mairie)

## Nos élèves partent en classe découverte

Cette année, les élèves des classes supérieures de l'école de Villeneuve-Saint Ilpize partiront en classe découverte. La commune verse toujours une petite subvention à l'école pour aider au bon déroulement d'un tel projet.

La Journée du Souvenir a été célébrée devant le Monument aux Morts le dimanche 25 avril, suivi d'un vin d'honneur à la Mairie de Saint Ilpize.

Le Comité des Fêtes a organisé une journée « échange de plantes » le mercredi 21 avril, suivi d'une présentation de l'histoire de St Ilpize le samedi 24 avril organisée par « l'âge de raison » qui désormais est intégré par le comité des fêtes depuis la dernière assemblée générale